

ulnaire

ecroux.

ense dans les articles

robes laines et mi-coton, flanelle-laine,

mesure.

s. — Foulards en soie,

urrence.

SEYDOUX & Cie.

MAGASIN DES

E-SAISONS

BULLE

os m'occuper que de l'article

rant que la liquidation

terminée pour la prochaine

it un rabais important

icles, soit robes, drap, co-

Esther DALLOZ

r L. Verrey,

uliste, à Lausanne,

h'ôp. ophthalmique, priv.-doc-

çoit tous les jours (sauf mer-

2 avenue Agassiz. (H. 10074 L) 507

Attention!

de paratomerres

dernier perfectionnement,

cheminées à vapeur et bâti-

genres. Travail soigné et

et réparation d'anciens

s. — Ferblanterie et cou-

bâtiments en tous genres,

plomb, ardoises, etc., à des

érés.

J. Viale, à Bulle.

Raisins.

blancs du Piémont, jaunes dor-

gés avec des bleu à grands

0 la caisse de 5 kg. franco-

ins bleus du Tessin, se con-

ps. à 2 fr. 50; en envoyant le

nt. de rabais.

her, exportateur, Lugano.

AVIS

informe l'honorable public de

repris la boulangerie de M.

rue, Bulle, et se recommande

que pour la pâtisserie.

Il tâchera de mériter la con-

duira bien lui témoigner.

Edmond Perroud.

ou une personne bien portant

un malade n'a instantanément

une tasse de bon bouillon.

erveilleusement atteint par le

VERITABLE

ande

EN

RATIONS

Dans tous les magasins

d'épicerie et de comes-

drogueries et pharmacies.

François Genoud,

emaufens, élève du célèbre curé-

ipp, donnera ses consultations

3^e jeudis de chaque mois, ainsi

le foire à l'Hotel de Ville.

AVIS

at prévenu que le bouc qui a

ix à Bulle, le 3 octobre, est à la

es amateurs chez Jean Pours

ue, sur les Monts, à Riaz.

es portantes

à vendre.

trues portantes pour le 1^{er}

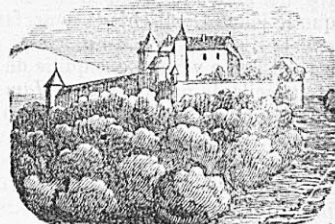
ain, d'un verrat primé, race de

vendre chez Alex. DUBIAUX,

mile Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50

» » 6 mois, » 2 50

Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux

de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,

10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.

la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de

port.

BULLE, le 7 octobre 1892.

L'emprunt fribourgeois de dix-sept millions est voté; dix-sept millions destinés, avant tout, à créer une Banque d'Etat et à favoriser le développement de l'Université par la création, en particulier, d'une faculté de médecine.

Les chargés de procuration des intérêts de tous s'étant prononcés, en majorité, sur ces questions, d'une importance incontestable, nous n'avons plus à discuter s'ils ont eu tort ou raison. Mais, la Gruyère, étant aussi, moralement, un des mandataires des intérêts publics, il est de son devoir de venir se faire l'interprète de ses mandants, relativement aux principes généraux qui lui paraissent devoir présider, à l'organisation de notre future Banque d'Etat.

Nous dirons une autre fois notre avis sur l'avenir de notre Université.

Qui dit « Banque d'Etat », dans une république, dit, nécessairement, « Banque de tous »; non point, seulement, au point de vue des bénéfices financiers que cet établissement pourra réaliser, mais encore au point de vue des facilités pécuniaires qu'il est appelé à procurer à tous.

Donc, dans la discussion et la fixation de l'organisation de notre future Banque d'Etat, tout ce qui serait contraire aux intérêts de tous, doit être formellement écarté; si non, ce ne serait plus à une Banque d'Etat, que les millions, votés au nom de la généralité des contribuables, seraient confiés, mais à une Banque de parti ou de coterie, — pour nous, ces deux termes sont équivalents en matière financière surtout.

Une des raisons morales, la plus forte, sur laquelle cet emprunt peut se baser pour se justifier, c'est celle d'arriver à un abaissement du taux des prêts hypothécaires, dans le but de favoriser les petits agriculteurs.

Dans l'organisation, mais plus encore dans la ligne de conduite que suivront les administrateurs de notre Banque d'Etat, leur premier devoir sera donc, lorsqu'un petit agriculteur se présentera « au guichet » pour solliciter un prêt, de s'informer, non point si l'emprunteur vote pour M. Un Tel ou pour M. Un

Autre; s'il est noir, rouge, gris, bleu, blanc, que sais-je? mais bien, si le postulant, avant tout, présente des garanties de tous repos, — car un administrateur n'a pas le droit de hasarder les deniers publics qui lui sont confiés, — et encore, nous allions presque dire surtout, si la destination que l'emprunteur veut donner aux fonds qu'il sollicite est bien propre à augmenter le patrimoine qu'il détient de ses père et mère ou de sa propre industrie, soit à concourir à sa prospérité.

Si non, non! point de prêt!

La fortune privée, avec nos institutions démocratiques, est la base, la seule base vraie, de la fortune publique, et vous, administrateur de la Banque d'Etat, vous n'aurez pas le droit d'ouvrir un crédit à un citoyen donné avant de vous être assuré que l'argent des contribuables, que vous allez lui verser, ne servira pas, peut-être, à lui faire prendre un temps de galop plus rapide sur le chemin, si périlleux, des dettes croissantes.

Mais, dira-t-on, vous demandez l'impossible; à vous croire, le comité de surveillance de la Banque d'Etat — ou je ne sais comment on le baptisera, — et son directeur, devront tout connaître, tout savoir, s'entourer d'une police secrète, d'un « cabinet noir » pire que ceux dont se servaient les tyrans les plus mal notés dans l'histoire?

— Erreur! répondrons-nous.

Consultez le premier banquier venu, travaillant pour son compte, et il vous dira — je ne parle pas des usuriers cherchant le plus souvent à édifier leur fortune sur des ruines, faisant de l'or avec les larmes des malheureux — : « Avant de prêter un centime, je veux savoir si l'emprunteur est solvable; et, pour cela, je ne tiens pas seulement compte de ce qu'il possède en argent, en titres et en terres, mais encore de l'honorabilité de mon client, l'exactitude qu'il apporte à remplir ses engagements, de la destination qu'il réserve aux fonds — que je ne demande pas mieux que de lui confier, — toutes ces garanties m'étant assurées. »

Et nous dirons, pour clore ce premier article sur un sujet si important : Ce n'est point le défaut des qualités que nous réclamons aujourd'hui des futurs

administrateurs ou directeurs de notre Banque d'Etat fribourgeoise, qui est surtout à redouter; mais bien plutôt, qu'en vertu de l'esprit des statuts qui seront élaborés, ou d'un mot d'ordre, plus ou moins officiel et confidentiel, ils oublient parfois — Dieu veuille que ce ne soit pas toujours — que les 17 millions, à eux confiés, sont la propriété ou — pour parler plus correctement — ils ont été empruntés par tous les électeurs du canton de Fribourg, et qu'en disposer, au profit ou en faveur d'une fraction, ou d'un parti, ou des intérêts d'un parti, au détriment d'un autre, serait commettre un véritable crime démocratique et froisser les éléments fondamentaux de la morale.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Suisses à l'étranger. — C'est un Fribourgeois, M. Henri Meyer, qui a été l'architecte de l'Exposition de Philippopolis. On loue beaucoup son œuvre. On ne dit pas moins de bien du parc de l'Exposition, créé par M. Lucien Chevalley, d'Aubonne, le premier jardinier d'Orient, au dire de quelques Bulgares.

Le prince Ferdinand a remis à M. Chevalley la croix d'officier du Mérite civil.

Bâle. — Le tribunal civil d'Arlesheim a condamné la compagnie du Jura-Simpion à 10,000 fr. d'indemnité à payer à la famille Ch. Martin, ouvrier fileur dans la filature de Grellingen, tué dans la catastrophe de Mœchenstein.

Le tribunal a admis, comme le tribunal civil de Bâle, la négligence grave à la charge de la compagnie.

— Le représentant de la maison Weitnauer (tabacs et cigares), M. Frey, père d'une nombreuse famille, en voulant tirer à lui une corbeille de sa fenêtre du troisième étage, perdit l'équilibre et vint s'assommer sur le pavé. La mort fut instantanée. Le défunt était très connu dans les cercles commerciaux suisses.

Vaud. — Dimanche, à Vevey, le lac était particulièrement mauvais : de grosses vagues, saulevées

Bientôt après, ils s'en allèrent dans la direction de Moret, emportant quatre des leurs.

Ils n'étaient pas loin encore que nous sortimes de nos cachettes. Nous allumâmes des lanternes, et guidés par leurs cris de douleur, leurs gémissements, nous nous mîmes à la recherche des dragons blessés que nous relevâmes pour les coucher ensuite dans la même grange.

Il y en avait onze. Plus tard, en nous occupant des morts, nous trouvâmes encore deux blessés moribonds.

Le jour revint et nous aida à achever notre funèbre besogne.

Nous avions dans une grange treize blessés dont plusieurs très grièvement, et dans une autre grange six morts, au nombre desquels se trouvait le chef du poste, le capitaine. C'était donc quatorze hommes, en comptant les deux officiers, qui avaient échappé aux francs-tireurs.

Dans le petit château, rien ne remuait, silence de mort. Qu'est-ce que ça voulait dire? Qu'étaient donc devenus la patronne et François Lambert? Est-ce qu'ils avaient été tués?

Nous devîmes inquiets et nous nous mîmes à leur recherche, malgré qu'il nous fût défendu d'entrer chez la maîtresse sans y être appelés.

Vous ne devineriez jamais, monsieur, où nous les trouvâmes. Dans la cave, à moitié habillés et plus morts que vifs. Ils se décidèrent à remonter quand nous les eûmes rassurés en leur disant que tout était fini.

Oui, tout était fini avec les francs-tireurs, mais pas avec les Prussiens.

Nous pensions bien qu'ils allaient revenir chercher leurs morts et leurs blessés, mais nous ne nous attendions pas à voir arriver une petite armée : un escadron de dragons, un régiment d'infanterie et une batterie d'artillerie.

Pendant qu'on mettait les morts dans un fourgon et que les chirurgiens pansaient les blessés avant de les faire transporter dans des voitures d'ambulance, deux plantons étaient

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 57

PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHEBOURG

Les dragons se faisaient bien traiter à la ferme; il y avait des bœufs dans le clos, le troupeau de moutons comptait deux mille têtes; il y avait dans les étables des porcs et des veaux gras, sans compter de belles génisses d'un an et de deux ans qui durent y passer, et puis la basse-cour était bien peuplée.

C'est effrayant ce que ces gens-là mangent; ils s'en font une bosse... de vrais Gargantua, quoi!

Et ce qu'ils buvaient!... c'en était écœurant. Dame, la cave de la maîtresse était si bien fournie!

Les officiers mangeaient à la table de Mme Savouroux qui, tout en pestant, les amadonait de son mieux pour rester dans leurs bonnes grâces.

De leur côté, quatre fois par jour, les soldats faisaient bombance et je ne vous dis que ça.

Enx et les chefs n'avaient qu'une chose à désirer : que cette douce et heureuse existence si plantureusement alimentée durât toujours.

Mais voilà-t-il pas que les francs-tireurs apprirent qu'il y avait à Margaine un poste de cavaliers prussiens. Comment et par qui furent-ils prévenus? On n'a jamais pu le savoir.

Par une nuit sombre de novembre, qui ne fut ni belle, ni bonne pour les Prussiens, les francs-tireurs arrivèrent à la ferme sans bruit et la cernèrent.

Les dragons dans les granges, sur des litières de regain, les officiers chacun dans un bon lit de plumes, ronflaient à qui mieux mieux.

par un vent sud-ouest, se heurtaient, écumanes, contre les murs du quai. C'est ce temps-là, paraît-il, que le jeune Curti choisit pour faire des parties de canot; il s'embarqua au glacie de la place du marché, à bord d'une véritable coquille de noix, le *James*. Il était facile de prévoir que le *James* ne ferait pas bon ménage avec les « moutons » du Léman. En effet, devant le restaurant Bellevue, l'un d'eux, plus gros que les autres, retourna *James* comme une galette, fond sur fond. Le jeune Curti se cramponna à l'embarcation en attendant des secours.

Sa position critique ne dura heureusement pas longtemps, car MM. Maier et Arnold Hauter, montés sur le canot *Grède*, hissèrent Curti sur leur bateau et prirent *James* en remorque. Cinq cents personnes assistaient aux péripéties de ce sauvetage plutôt comique que dangereux, puisqu'il n'a provoqué qu'un bain forcé à une saison où l'on peut sans risque s'offrir encore ce caprice.

Valais. — Le nouveau tunnel du Simplon vient d'être commencé. Le tracé va de Brigue, au nord, à Iséla, au sud, et ne mesure pas moins de vingt kilomètres. Ce tunnel sera donc le plus long qui existe. La température prévue, dans l'intérieur du massif montagneux, est de 34 à 35 degrés. Il y aura dès lors à trouver moyen d'abaisser cette température pendant les travaux dont la durée sera de près de neuf années.

Voilà qui va faciliter l'exploitation des mines d'or du Gondo!

Neuchâtel. — Mardi, un mécanicien du Régional s'est tué en tombant de sa machine, au Champ-du-Moulin.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Ernest Renan, dont nous avons annoncé la mort dans notre précédent numéro, avait fait ses premières études au séminaire, où il avait même reçu les premiers ordres; mais, envahi par le doute, il abandonna l'Eglise pour entrer dans l'Université dont il devint un des professeurs les plus savants et le plus érudit, incontestablement, dans la connaissance des langues sémitiques.

Comme écrivain français, c'est à juste titre qu'on le compare à Voltaire; mais, c'était un « *Voltaire* » fin de siècle, doux, aimable, nullement rageur, ni polémiste, recevant les coups, sans les rendre, et, n'ayant de sa vie bataillé de sa plume contre qui que ce soit », dit excellemment le *Journal de Genève*.

Et pourtant nul homme, dans ce siècle, nul écrivain en tous cas, ne fut plus vivement attaqué, tantôt avec raison, souvent avec haine et parti pris. Il fut excommunié par l'Eglise, à propos de son ouvrage *La Vie de Jésus*, qu'il publia en 1863, ouvrage dont l'apparition souleva un immense scandale.

Dans un style d'une beauté éblouissante, il présente le Christ, non tel qu'il était réellement, mais bien plutôt comme le type du jeune aristocrate de son temps, du descendant d'une noble famille juive, raffinée d'héliénisme, homme du monde jusqu'au bout des doigts. Pour Renan, c'est un savant très spirituel, très épris du beau, très sage, très disciple d'Épiqueure,

c'est-à-dire tout le contraire du Christ fondateur du Christianisme. Renan a idéalisé le Christ-*Jésus* perdu sur les lèvres des dévotés; mais il n'a jamais compris le Christ, fondateur du *Christianisme*, le Christ-Dieu des chrétiens.

Aussi, la *Vie de Jésus* n'est-elle qu'un roman, admirablement composé et écrit, mais un roman, qui a été et peut être toujours, très dangereux selon les yeux sous lesquels il tombe, c'est-à-dire sous les yeux incapables de comprendre que le Christ de Renan n'est pas autre chose que la figure de Renan idéalisée par lui-même.

Si Ernest Renan avait eu plus de convictions; s'il avait mis ses connaissances énormes au service de principes arrêtés et actifs, sa mort eût marqué son entrée dans l'immortalité terrestre. Il n'a été que grand savant, que très grand écrivain, que très grand contempteur de tout ce qui est laid, petit, mesquin, déshonnéte, la tombe ne produira peut-être qu'un grand silence autour de son nom, une fois le bruit de ses funérailles éteint.

M. Jules Roche, ministre du commerce, a prononcé dimanche passé, à St-Etienne, un discours des plus intéressants pour nous, à mesure qu'il a carrément avoué le traité conclu avec le Conseil fédéral.

Voici un passage qui nous donne la note de ce véritable discours ministre :

« Le gouvernement est absolument d'accord, et moi en particulier, de la façon la plus intime avec l'honorable président de votre chambre de commerce, en ce qui concerne un autre pays qui nous touche de très près, qui n'a pas, comme l'autre grand et puissant pays, de l'importance par l'étendue de son territoire, par son innombrable population, qui vit sur son sol; mais qui est un grand pays par la dignité de ses habitants, par son histoire, par la noblesse de sa vie publique, par le libéralisme des doctrines de sa constitution politique et de sa vie sociale, c'est la République sœur qui vit à nos frontières : la Suisse! (Longs applaudissements.)

« Nous avons tenu, messieurs, à conserver, à resserrer les liens d'amitié politique et d'amitié économique qui existent depuis si longtemps entre ces deux pays voisins; cela n'a pas été sans difficultés, je vous fais sans peine cette confidence; ça n'a été qu'après des luttes et des discussions que le gouvernement lui-même a précisément fait connaître, au moment où les tarifs nouveaux sont entrés en vigueur, dans l'exposé des motifs de décret paru à l'Officiel et qui porte la signature de l'honorable ministre des affaires étrangères et la mienne, que notre nouveau régime n'avait pas été accepté sans difficultés et sans résistances de la part des représentants de la République qui ne l'avaient acceptée que sous la condition expresse que dans le plus bref délai possible nous examinerions les réclamations qu'elle pourrait formuler, et nous faisons connaître par avance au Parlement pour quelles parties essentielles nous étions disposés à entrer dans cette voie. »

Espérons que les gros producteurs et autres gros bonnets protectionnistes comprendront la sagesse qu'a mise le gouvernement français dans cette question.

France. — Un sinistre événement vient de porter la consternation générale dans la petite commune

avait fait savoir aux francs-tireurs que la ferme était occupée par un poste de trente dragons.

Il nia énergiquement et se défendit lâchement, c'est-à-dire par des paroles qui auraient été mieux placées dans la bouche d'un Prussien que dans celle d'un Français.

Par exemple, il dit qu'il avait prouvé, en maintes circonstances, qu'il était l'ami des Allemands.

Il invoqua le témoignage des deux officiers de dragons qui, plus heureux que leur capitaine, avaient échappé aux francs-tireurs. Les officiers furent appelés et témoignèrent en faveur du régisseur et il dut, à ce qu'ils dirent de son antipatriotisme, de ne pas être fusillé.

Les officiers levèrent la séance. On nous ordonnait de nous éloigner et on poussait à coups de plat de sabre ceux qui ne marchaient pas assez vite.

François Lambert était allé rejoindre la patronne, à qui l'on venait de dire aussi :

« Vous êtes libre. »

Vingt minutes après, monsieur, tous les bâtiments étaient en feu. Les Prussiens vengeaient leurs morts. Mais quels sauvages que ces gens d'Allemagne!

Mme Savouroux et François Lambert s'en allaient tête basse, épouvantés, affolés, dans la direction de Saint-Mammès. Lui, portait une valise de cuir qui paraissait lourde; elle, un grand sac de voyage. Je suppose qu'elle avait eu le temps de mettre dans son sac son or, ses billets de banque, ses bijoux, toutes ses valeurs.

« A ce moment terrible, pensait M. Palmers, elle a dû se rappeler les paroles de Marceline :

« Votre conduite envers moi, ma tante, ne vous portera pas bonheur! »

Le vieux serviteur de Margaine avait achevé son récit.

« Depuis ce jour inoubliable pour vous, mon brave homme, avez-vous revu Mme Savouroux? demanda M. Palmers.

« Non, monsieur, je n'ai plus revu ni elle, ni François Lambert.

de Labastide-St-Pierre, près de Montauban. Un chat enragé y a mordu une douzaine de personnes, ainsi qu'un très grand nombre de ses congénères, et cela en très peu de temps; plusieurs enfants, tous jeunes, figurent au nombre des victimes; ces dernières, pour la plupart, ont pris le chemin de Paris, en vue de suivre le traitement Pasteur.

Espagne. — A Séville, un individu a pénétré mardi soir dans le cabinet de travail du capitaine-général, criant : « Vive la République! » En même temps, il a tiré un coup de revolver sur le général qui a été blessé à l'épaule légèrement. L'individu est arrêté.

GRUYÈRE

La Liberté et le Fribourgeois échangent des aménités amusantes à propos du pèlerinage des Marches. Le Confédéré en tire cette joyeuse conclusion :

Et gué, gué, un baiser de Fanchon, Vive, vive la bénichon!

A franchement parler, nous avons commencé par en rire, de cette polémique; puis, ensuite, nous nous sommes demandé, non sans angoisse, si notre intelligence et notre jugement n'étaient point singulièrement atrophiés que nous n'arrivions pas à comprendre comment il se peut qu'on fasse tirer tous les canons de l'Eglise sur d'innocents pèlerins qui, après s'être ankylosés les articulations, avec conscience de bien faire, par de nombreuses genuflexions, veulent se les dérouiller par quelques rigodons?...

Nous n'admettrons jamais qu'il faille requérir les mitrailleuses pour tuer les puces.

La foire. — Il n'est pas possible de se le dissimuler, la foire a été mauvaise. Il y a bien eu un nombre assez suffisant d'acheteurs, mais, sauf pour les taureaux de premier choix, les prix offerts et payés et les quantités achetées sont de beaucoup en dessous de ce qu'on avait vu l'année passée.

Pourquoi?

En premier lieu, parce que, dans tous les pays de la Suisse où l'on pratique l'élevage du bétail, les foires ont manqué; parce que, pour les acheteurs français, les droits à payer actuellement et l'incertitude sur la convention franco-suisse, que les Chambres des deux pays vont avoir à discuter, ont éloigné de notre marché de la St-Denis tous les acheteurs de France qui n'avaient pas un intérêt urgent à venir acheter notre bétail; pour les Allemands, parce que, quoique décidés à acheter, ils n'ont pas trouvé, dans les bêtes offertes, ce qu'ils cherchaient aux points de vue de la pureté de la race, des formes et de la couleur; parce que, pour beaucoup de nos voisins suisses, on veut se réserver pour la foire de la fin du mois, les vendanges qu'on fait actuellement dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Valais, retenant les acheteurs chez eux.

Et aussi, il faut le dire, parce que les possesseurs du plus beau bétail n'amènent pas sur le champ de foire les belles bêtes qu'ils ont en écurie, ce en quoi ils ont bien tort, puisqu'ils cachent ainsi les échantillons les plus propres à encourager les acheteurs à venir sur notre place de Bulle se procurer ce qu'on peut désirer de mieux. Aussi, non seulement, il se

— Et vous croyez que Mme Savouroux n'est pas revenue dans le pays?

— Elle n'y est pas revenue, monsieur.

— Vous devez savoir où elle est allée?

— Je ne le sais pas; on ignore ce qu'elle est devenue.

— Vous, mais pas son notaire.

— Je crois être certain que M. Formont est dans la même ignorance que moi.

M. Palmers était devenu très sombre. Il pensait à Marceline, à l'enfant qu'il cherchait et éprouvait une angoisse douloureuse.

— Pourtant, dit-il, le notaire n'agit pas sans avoir des ordres.

— Ça, c'est vrai, monsieur.

— Il me paraît donc impossible que le notaire ne sache pas où habite sa cliente et qu'il n'y ait pas une correspondance entre eux.

— Dame, monsieur, je ne peux pas vous dire... M. Formont veut-il, lui aussi, qu'on ne sache pas où est allée Mme Savouroux? Cependant, d'après ce que je lui ai entendu dire, il ignorait réellement où est la dame de Margaine et il serait fort en peine à cause de cela.

— Ce notaire demeure à Montereau?

— Oui, monsieur.

— C'est bien, je le verrai.

M. Palmers prit congé du vieux paysan et se rendit au village où il déjeuna très frugalement, bien heureux encore d'avoir pu apaiser sa soif et sa faim. Il n'y avait qu'une pauvre auberge dans la petite localité et l'aubergiste ne faisait jamais grande provision de comestibles.

L'Américain eut la satisfaction, toutefois, de trouver un homme dans la commune qui, moyennant une pièce de dix francs, voulut bien le conduire à Montereau où il arriva à trois heures et demie de l'après-midi.

(A suivre.)

privent de la jouissance de leur capital et de leur capacité contributive, plus générale des prix fixant toujours sur des spécimens officiels.

Enfin, et justifiées dans les tous les avantages que ce que l'Etat intépropriétaires sur les marchés, sans se méments qu'ils prennent.

La gare de Bulle aujourd'hui vendue contenant 934 têtes.

A la foire précédente 934 têtes et 1185 têtes.

On nous écrit : Comment se fait la Constitution, état de la matière d'élection.

Mises

Pour cause de remède, le soussigné d'enclos bétail nées 6 ans, qu'un



Les mises auront lieu le 7 octobre 1892, devant l'auberge de Favorables conditions. Fra

644]

Vente

Jeudi 13 oct. 10 heures de matin. Blanc, on vendra comptant : 2 vaches. Bulle, le 7 octobre 646] Office des

Vente

Mercredi 12 2 heures de l'après-midi de Séverin Gobmises publiques 2 taines quantité de fo objets, tels que : fagots, etc. La vente. Bulle, le 7 octobre 647] Office des

AV

Vins d'Italie et rouges, garantis fiant toute concurrence fromages rebuts 609] Iside



les 9, 10 La nouvelle arme Invita

630]

Atte

Installation d'après le tout de pour églises, che ments de tous ge garanti. Vérification e paratonnerres. vertures pour ba en zinc, tôle, plo prix très modéré Se recommand 378]



Le soussigné inf la ville qu'il a re MONNEY, Grand'ru toujours, ainsi qu confiserie. Il t finance qu'on voudr 588]

M. Fran

du Mont de Remau médecin Kneipp tous les 1er et 3e je que les jours de fo à Bulle.

de Montauban. Un chat zaine de personnes, ainsi ses congénères, et cela leurs enfants, tous jeunes, mes; ces dernières, pour min de Paris, en vue de

un individu a pénétré le travail du capitaine-République! En même revolver sur le général sègèrement. L'individu est

ERE

vois échangent des amé- pèlerinage des Marches. joyeuse conclusion : ser de Fanchon, non!

us avons commencé par e; puis, ensuite, nous n sans angoisse, si notre nt n'étaient point singu- s n'arrivions pas à com- qu'on fasse tirer tous les cents pèlerins qui, après ons, avec conscience de ses génuflexions, veulent es rigodons?... s qu'il faille requérir les papes.

as possible de se le diss- aise. Il y a bien eu un eteurs, mais, sauf pour les les prix offerts et payés et de beaucoup en dessous e passée.

ne, dans tous les pays de l'élevage du bétail, les que, pour les acheteurs actuellement et l'incerti- co-suisse, que les Cham- air à discuter, ont éloigné enis tous les acheteurs de intérêt urgent à venir les Allemands, parce que, ils n'ont pas trouvé, dans cherchaient aux points de es formes et de la couleur; de nos voisins suisses, on ire de la fin du mois, les lement dans les cantons el et Valais, retenant les

parce que les possesseurs ent pas sur le champ de ont en écurie, ce en qui cachent ainsi les échar- encourager les acheteurs Bulle se procurer ce qu'on ussi, non seulement, il se

Savoureux n'est pas revenne

monsieur. e est allée? ore ce qu'elle est devenue.

M. Formont est dans la même

s sombre. Il pensait à Marea- it et éprouvait une angoisse

re n'agit pas sans avoir des or-

sible que le notaire ne sache il n'y ait pas une correspon-

penx pas vous dire... M. For- e sache pas où est allée Mme s ce que je lui ai entendu dire, a dame de Margaine et il serait

ontrean?

ieux paysan et se rendit au vil- alement, bien heureux encore a faim. Il n'y avait qu'une pau- alité et l'aubergiste ne faisait omestibles.

ction, toutefois, de trouver un moyennant une pièce de dis e à Montreanu où il arriva à ès-midi.

(A suivre.)

privent de la jouissance bien naturelle d'exposer aux yeux de tous les preuves palpables de leur goût et de leur capacité dans l'élevage du bétail, mais ils contribuent, plus ou moins directement, à la baisse générale des prix du marché, la norme des prix se fixant toujours sur toutes les qualités intrinsèques des spécimens offerts.

Enfin, et justement à propos des bêtes restant cachées dans les écuries, au lieu de venir exposer tous les avantages à la foire, n'y aurait-il pas lieu à ce que l'Etat intervienne pour permettre, aux petits propriétaires surtout, de présenter leurs bêtes sur les marchés, sans se mettre en défaut vis-à-vis des engagements qu'ils prennent s'ils appartiennent à un syndicat?

La gare de Bulle a expédié depuis lundi passé à aujourd'hui vendredi à midi 121 wagons de bétail, contenant 934 têtes.

A la foire précédente, elle avait expédié 164 wagons et 1185 têtes.

On nous écrit :

Comment se fait-il, en présence de l'art. 40 de la Constitution, établissant les principes à suivre en matière d'élection des membres du Grand Conseil,

que le siège vacant, ensuite de la mort de M. Castella, d'Albeuve, ait été oublié par le gouvernement d'une façon si complète qu'il n'ait pas songé à cumuler la votation nécessaire à la repourvue de ce siège avec celle qui doit avoir lieu le 23 octobre sur la revision partielle de notre Constitution cantonale?

Cette question nous paraît tout particulièrement intéressante; mais, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, nous voulons avant tout chercher à faire du bien, dans tous les domaines, à nous instruire sur toutes les questions. Avant de proposer une solution, nous serons donc très reconnaissant envers tous les vrais amis de la Gruyère et du canton, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui voudront bien nous fournir des opinions ou des renseignements à ce sujet, soit *confidemment* — la discrétion est le premier devoir du journaliste, — soit par la voie des autres journaux, nos confrères.

Concours. — On a remarqué que, dans presque tous les concours qui ont eu lieu depuis quelques temps, l'Hospice de Marsens a remporté de véritables succès: premier prix pour ses beurres et fromages, premier prix pour ses fruits, prime de 250 fr.

pour son magnifique taureau noir et blanc, etc., etc. Il y a tout lieu de se réjouir de ses résultats, d'abord parce que l'Hospice étant un établissement de l'Etat, ses succès nous sont profitables à tous et puis encore parce que les preuves de capacité administrative, dont ces succès font foi, sont de sûrs garants que, tant au point de vue financier qu'à celui de la cure des aliénés, on n'aura pas à se repentir des sacrifices que notre canton va certainement s'imposer pour doter cet établissement d'un pensionnat et de quartiers cellulaires dont la construction s'impose.

Fromagerie. — M. Jules Corboz, de la Tour-de-Trême, vient encore de remporter le 2^{me} prix au concours de fromagerie du canton de Russy (Doubs). Notre compatriote est fromager aux Fontenelles près Morteau. — Nos félicitations.

Flanelles — de 75 c. par mètre à 1 fr. 85, en pure laine et coton, pour chemises, jupes, etc. — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique **F. Jelmolt, à Zurich.** Echantillons par retour. [167]

Mises publiques.

Pour cause de remise à ferme de son domaine, le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques tout son bétail, savoir: 10 vaches, 4 génisses, 2 bœufs, 1 jument de 6 ans, bétail de 1^{er} choix, ainsi qu'une partie de son chédail.

Les mises auront lieu le **mardi 18 octobre 1892**, dès les 10 heures du matin, devant l'auberge du Bry.

Favorables conditions de vente. François MORARD, tanneur, Le Bry. [644]

Vente juridique.

Jeudi 13 octobre courant, dès les 10 heures du matin, à Bulle, place du Cheval-Blanc, on vendra en mises publiques et au comptant: 2 vaches et 1 génisse. Bulle, le 7 octobre 1892. [646] Office des poursuites de la Gruyère.

Vente juridique.

Mercredi 12 octobre courant, à 2 heures de l'après-midi, au domicile de Joseph fils de Séverin Gobet, à Sorens, on vendra en mises publiques 2 vaches, ainsi qu'une certaine quantité de foin et regain et d'autres objets, tels que: un char, une broquette, 150 fagots, etc. La vente a lieu au comptant. Bulle, le 7 octobre 1892. [647] Office des poursuites de la Gruyère.

A VENDRE

Vins d'Italie et d'Espagne, blancs et rouges, garantis purs, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi que des **vieux fromages** rebut gras à 55 cent. la livre. [609] **Isidore Seydoux**, Bulle.

Tir franc de la **Société de tir DE CHARMEY** les 9, 10 et 11 courant. La nouvelle arme d'ordonnance est admise. Invitation cordiale. [630] LE COMITÉ.

Attention!

Installation de **paratonnerres** d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti. Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés. Se recommande [373] **J. Viale**, à Bulle.

AVIS

Le soussigné informe l'honorable public de la ville qu'il a repris la boulangerie de M. MONNEY, Grand-rue, Bulle, et se recommande toujours, ainsi que pour la **pâtisserie-confiserie**. Il tâchera de mériter la confiance qu'on voudra bien lui témoigner. [588] **Edmond Perroud**.

M. François Genoud, du Mont de Remaufens, élève du célèbre curé-médecin **Kneipp**, donnera ses consultations tous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, ainsi que les jours de foire à l'**Hôtel de Ville**, à **Bulle**. [622]

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofuleuse, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
- Diatasés à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
- Sucre et bonbons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE** à **BRÈME 1874.** [554]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle. A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. [564]



Filature de laine et fabrique de drap **FRIBOURG, Neuveville 82,**

Premier prix — Médaille de vermeil — Exposition cant^{ale} Fribourg, se recommande aux agriculteurs et propriétaires de moutons pour le filage des laines, la confection de draps et milaines, ainsi que pour fouler et presser les tissus à la main. Ouvrage consciencieux et soigné. Grand choix de draps et milaines, 1^{re} qualité et à prix avantageux. **DÉPÔTS:** M. **B. Christen**, négociant, à Payerne; M. **J. Pittet-Vienney**, à Bulle; Mme **Vve Riche**, à Romont; M. **Abischer-Remy**, à Planfayon; M. **Mager**, teinturier, à Morat; Mme **Alph. Deillon**, à Vuisternens-dev.-Romont. (A.105P.) [437]

Le nouvel Emprunt de l'Etat de Fribourg s'annonce bien; il est à prévoir qu'il sera entièrement souscrit. En France surtout, on s'inscrira déjà et nous ne serions pas surpris de voir une hausse sur ces titres après la clôture de l'émission.

C'est qu'en effet, l'obligation de 500 fr. ne revient qu'à 450 fr. Elle sera remboursée à 500 fr. et, si la chance est favorable, elle peut déjà sortir dans les premières années. Dans ce cas, outre l'intérêt qui ressort à 3 1/2%, le porteur encaisse un bénéfice net de 50 fr. par titre, ce qui améliore singulièrement le taux de l'intérêt. Bien que la souscription ne soit ouverte que mardi, 11 courant, on peut, déjà dès ce jour, s'inscrire par correspondance, moyennant l'envoi du premier versement de 50 fr. à la **Recette générale, à Fribourg**, et chez les **Receveurs de chaque district**. Il n'est pas délivré de bulletins de souscription, mais chaque souscripteur reçoit une quittance provisoire qui sera échangée contre le titre définitif à la libération, dès le 15 décembre prochain. [643]

AU MAGASIN DES QUATRE SAISONS BULLE

Ne voulant plus m'occuper que de l'article **modès** et désirant que la **liquidation des tissus** soit terminée pour la prochaine saison, il sera fait un **rabais important** sur tous les articles, soit robes, drap, costume, etc. Ne recommande [499] **Esther DALLOZ**

A VENDRE

en bloc, l'**outillage de l'usine à gaz**. Bonne occasion pour un serrurier, mécanicien ou entrepreneur. On louerait au même endroit les deux hangars à coke et à houille avec vastes emplacements pour dépôt de matériaux. S'adresser à **Hermo**, ferblantier, ou **TANNER**, comptable, à Bulle. [641]

A LOUER

Un bel appartement de deux chambres et cuisine. S'adresser au bureau du journal. [424]

On demande

quelqu'un pour faire des charrois tout de suite. — S'adr. au bureau du journal. [606]

Un certain nombre de **manœuvres** trouveraient l'occupation chez MM. **GIPPA & FOLGERA**, entrepreneurs, Bulle. [642]

On demande à acheter

une **propriété** d'au moins 10 poses d'un seul mas, à une petite distance d'un village avec communications faciles. **Vue étendue; beaux arbres; eau abondante; maison d'habitation** de 8 à 12 pièces en bon état. Bâtiments d'habitation du fermier et d'exploitation. La propriété doit être à une altitude de 800 à 1000 mètres. Adresser les offres avec tous les détails, contenance, nature des terres, position, bâtiments et prix à l'Administration du journal sous chiffre T. G. (T7775X) [645]

On demande

pour faire des voyages pour les liquides et travailler au magasin, un **jeune homme** connaissant le français et l'allemand. S'adresser par lettre au bureau du journal.

Vélos. Vélos.

A vendre: 3 **bicyclettes**, caoutchoucs creux, marque anglaise. [624] **Gustave WEHNER**.

AVIS

Le public est prévenu que le bonc qui a eu le premier prix à Bulle, le 3 octobre, est à la disposition des amateurs chez **Jean Pugin**, hôtel Belle-Vue, sur les Monts, à **Riaz**. [627]

Egaré.

Lundi passé, il s'est égaré, depuis la scie **Piller**, une **chèvre noire**. Prière de la ramener contre récompense chez **Aug. Piller**, scieur, Bulle. [636]

A la Belle-Jardinière **J. WELLER** Rue de Lausanne 86, Fribourg. Grand choix de pardessus d'hiver. floteurs, pèlerines, robes de chambre. Rayons de costumes au grand complet. [638] **MAISON DE CONFIANCE (H.100F)**

Bénichon de Charmey. **BONNE MUSIQUE** et danse les 9, 10 et 11 octobre dans la grande salle du [629] **MARECHAL-FERRANT**

A l'occasion de la bénichon: **Bonne musique** et danse à l'auberge de **Gumefens** les 9, 10 et 11 octobre 1892. Invitation cordiale. [626] **Jean TREUTHARDT**, aubergiste. Départ de deux breaks depuis **Gumefens**, durant les trois jours de bénichon, deux fois par jour et gratis.

Dimanche 9, lundi 10 et mardi 11 octobre: **Bonne musique** et danse à l'auberge de **Sorens**. [635] **AYER**, aubergiste.

A l'occasion de la bénichon: Dimanche 9, lundi 10 et mardi 11: **BONNE MUSIQUE** et danse à l'auberge de l'**Aigle-Noir**, à **Riaz**. Invitation cordiale. [631] **P. MORAND**, tenancier.

Bénichon d'Epagny. Les 9, 10 et 11 octobre: **BONNE MUSIQUE** et danse à la **CROIX-BLANCHE** Invitation cordiale. [640] **Vve GRINOZ**.

Bénichon de Grandvillard. Bonne musique et danse à l'**Hôtel du Vanil-Noir**. Invitation cordiale. [637] **JAQUET-DURIAUX**.

Avis pour les bénichons.

A la **boulangerie Messerly**, en face de l'église de Bulle, on trouvera des **farines** de première qualité à des prix réduits. [618]

A LOUER

La **Maison-Blanche**, à Bulle, comprenant cinq logements, grange, écurie, jardin et pré attenant. Entrée en jouissance le 1^{er} décembre prochain. S'adresser au notaire **MENOUZ**. [526]

Truies portantes à vendre.

Deux belles truies portantes pour le 1^{er} novembre prochain, d'un veirat primé, race du pays, sont à vendre chez **Alex. DURIAUX**, à **Pont-en-Ogoz**. [619]

Fabrique de soieries

G. Henneberg — Zurich.

Des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 85 c. jusqu'à 22 fr. 80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (env. 240 qual. et 2000 nuances diff.). à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50

Damas-soie	>	1.50	>	6.55
Foulards-soie	>	1.50	>	14.85
Grenadines-soie	>	2.20	>	11.60
Bengalines-soie	>	— .85	>	20.50
Robes de bal soie	>	16.65	>	77.50
Etoffe en soie écrue	>	1.90	>	23.65
Peluches-soie	>	— .85	>	4.85
Satin pour mascarades	>	— .85	>	67.50
Dentelles-soie	>	3.15	>	

etc. — Echantillons par retour. [184]

Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

Mises de bois.

Mercrèdi 12 octobre courant, la commune de Vuadens fera vendre en mises publiques et par lots environ 80 numéros de bois de première qualité dans sa forêt du Devin, à une petite distance en dessous de la dernière vente. Rendez-vous des miseurs sur place à 9 heures du matin.
Vuadens, le 3 octobre 1892.
[625] *Secrétariat communal.*

Vente de bois.

La commune de Neirivue vendra par voie de mises publiques un certain nombre de numéros de bois de commerce de grande dimension. Les mises auront lieu le **mardi 11 octobre** courant, à la salle supérieure de l'auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, et commenceront à 1 heure de l'après-midi.
M. Geinoz, forestier, sera à la disposition de ceux qui désireront voir les bois dès 8 h. du matin les samedi 8 et lundi 10 octobre.
Par ordre :
[614] *Le Secrétariat communal.*

Mises publiques.

Schenevey, Amédée, à Marsens, exposera en mises publiques, le **mercèdi 12 octobre** prochain, dès les 10 heures du matin, 30 moules de bois sapin, plusieurs tas de racines et de troncs; environ 9000 pieds de foin et regain.
Rendez-vous des miseurs à la grange du Bugnon, rière la commune de Marsens.
Marsens, le 6 octobre 1892.
[639] *Amédée SCHENEVEY.*

Location de montagnes.

La commune de Neirivue expose en location, par voie de mises publiques et pour le terme de trois ans, le pâturage appelé les « Dovallets ». Les mises auront lieu le **lundi 10 octobre** courant, à la salle supérieure de l'auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, et commenceront à 1 heure de l'après-midi.
Par ordre :
[615] *Le Secrétariat communal.*

Magasin POPULAIRE BULLE

MEYER-SEYDOUX & Co

offrent :

Draps pure laine	3 95
Milaine	2 50
Cotonne p ^r pantalon	1 25
Robes double larg ^r	— 85
Robes pure laine	1 15
Toile blanche	— 17
Toile écrue	— 28
Mousseline p. vitr.	— 36
Toiles p. draps de lit 175 cm.	95 —

Magasin POPULAIRE
Place des Alpes.
Meyer-Seydoux & Co.



LEÇONS PARTICULIÈRES

et cours du soir : Anglais, allemand, italien, français, grec et latin. Préparation pour les lycées et les baccalauréats. Leçons de conversation, de composition, de littérature et de diction. — Cours du soir pour MM. les jeunes commerçants.
S'adresser, pour les inscriptions, chez M. WÄBER, hôtel de l'Union; BAUDÈRE, librairie, et pour les conditions à M. le professeur HUGUENIN, maison Auguste Glasson, 1^{er} étage, Grand'rte Bulle.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Nous avons l'honneur de faire connaître qu'en suite de décision du Conseil de surveillance en date du 26 septembre courant, le remboursement des **Cédules quatre pour cent**, Série D, émises depuis n'importe quelle date, est **dénoncé pour le 1^{er} avril 1893**, date dès laquelle l'intérêt afférent à ces titres cessera de courir.
Nous offrons la conversion de ces titres en nouvelles cédules à trois et trois quarts pour cent d'intérêt annuel, munies de cinq coupons d'intérêt, capital non exigible avant le terme de cinq ans, dès la date du titre et remboursable ensuite moyennant **avertissement de six mois**.
Les porteurs de cédules consentant la conversion sus-indiquée sont priés de déposer leurs titres aux bureaux de la Caisse contre remise d'un récépissé provisoire et d'y signer la formule de conversion, **d'ici au 31 décembre prochain**. — Un nouvel avis indiquera la date dès laquelle les récépissés provisoires pourront être échangés contre les nouveaux titres.
Le prorata, couru dès la dernière échéance d'intérêt jusqu'au 1^{er} avril 1893, sera bonifié aux porteurs au taux de 4% au moment de la remise des nouveaux titres.
Les cédules présentées au remboursement ou à la conversion devront être accompagnées des coupons d'intérêt non acquittés; la Caisse retiendra sur le capital la valeur des coupons qui ne seraient pas représentés.
Les autorités pupillaires et les agents des personnes morales sont spécialement rendus attentifs à la présente publication.
Fribourg, le 27 septembre 1892.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg,

[612] (H1369F) *Le Directeur : L. MULLER*

CAISSE HYPOTHÉCAIRE du canton de Fribourg.

Dans sa séance du 26 septembre courant, le Conseil de surveillance a décidé d'abaisser au

☞ quatre et quart pour cent l'an ☜

l'intérêt de tous ses prêts hypothécaires anciens ou nouveaux, quelle que soit la date de leur émission au rachat.

Cette décision, qui est exécutoire dès le 1^{er} octobre 1892, doit être comprise dans ce sens que toute annuité échéant jusqu'au 30 septembre 1893 est encore payable au taux du 4 1/2 % et que l'intérêt du 4 1/4 % courra à la charge du débiteur à partir de l'échéance d'annuité respectif et à chaque titre qui suivra le 1^{er} octobre 1892.
Fribourg, le 27 septembre 1892.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg,

[613] (H1370F) *Le Directeur : L. MULLER*

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg 1892.

FILATURE DE NEIRIVUE

Fabrique de draps et milaines.

Teinturerie, apprêtage, impressions en tous genres.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Se r^r commande

G.-JULES GREMAUD

Dépôts : **Bulle** : chez Mme Vve Gremaud-Ody, laines et cotons;
Châtel-St-Denis : chez Mme Genoud-Marilley, négociante;
Fribourg : chez Mme Vve Trachsel, rue du Pont-Suspendu.
Le Mouret : chez Charles Gugler, négociant. [566]

Manque de barbe.

On doute généralement qu'il soit possible de faire croître la barbe et les cheveux, d'autant plus que les remèdes indiqués sont pour la plupart sans aucun effet. Je me réjouis donc d'autant plus de pouvoir recommander votre mixture pour la barbe et son efficacité excellente et réelle, car, par son emploi, la barbe a poussé vigoureusement; avec cela, cette mixture est inoffensive, on peut l'employer sans qu'elle laisse de traces. M. Sieler, chez F. Bub, confiseur, à Ansbach (Bavière). Expériences innombrables. Brochures gratis. S'adresser à la **Poly-clinique privée à Glaris**. [292]

La Filature de chanvre et de lin de J. STRICKLER, auparavant HENRI STRICKLER, à HOENGG près Zurich,

se charge continuellement de broyer, filer, lessiver, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes à prix très modérés, et assure des excellents filages et tissus, connus depuis des années. (M9513Z) [579]

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg.

La publication du 27 septembre 1892 concernant la conversion des cédules est rectifiée dans ce sens que la conversion comprend **toutes les cédules 4%, à quelle date qu'elles aient été émises**.
Fribourg, le 3 octobre 1892.
[633] (H1389F) *Le Directeur : L. MULLER*

Ivrognerie. — Guérison.

De toutes les méthodes vantées, la vôtre est la seule qui mérite d'être recommandée, ainsi que je puis le constater par ma propre expérience. Par votre traitement par écrit et par votre méthode facile à employer et d'une innocuité parfaite, le malade a été complètement guéri, à son insu, sans qu'il y ait eu de rechute. Il peut encore boire un verre, toutefois le penchant immo-déré à la boisson, il ne l'a plus; le malade reste presque toujours à la maison. Mme K. Simmendinger, régente, Ringingen. — Certificats, prospectus et questionnaire gratuitement. S'adresser à la **Polyclinique privée à Glaris**. [292]

Meunerie.

Farines qualité garantie.
Farines toutes spéciales pour engrais.
Belle semoules.
Mouture soignée de maïs.
Echanges de toutes graines contre farines.
Blés rouges et noirs pour la volaille.
Tourteaux de lin et de sésame.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [532]
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg.

F. Morard, tannerie, Le Bry.

Dépôt à Bulle.
En face de la Promenade, ouvert le **jeudi** en tous genres. Articles pour cordonniers et selliers. Tiges. Clouterie. Huiles et graisses.
Achat, aux plus hauts prix, de cuirs, peaux, crins, écorce, suif.
Excepté le **jeudi**, remettre tous les jours et à toute heure à M. PILLIOD, auberge du Tonnelier, BULLE, cuirs et peaux qu'il fera parvenir sans frais pour le vendeur. Paiement par retour du courrier. [560]

CACAO SOLUBLE

Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pomnade Phénix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de femme et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.



Pomnade Phénix

Envoi contre espèces ou en remboursement.
Prix par boîte
Fr. 1.50 et 3.—
— on trouve des dépositaires —
Se l'adresser pour la suite.
M. WITZ,
66, rue des Jardins 2215.

CONCENTRÉ
et les
POTAGES

MAGGI

profitent
à tout
MÉNAGE

Raisins.

Raisins fins blancs du Piémont, jaunes dorés, aussi mélangés avec des bleus à grands grains, à 3 fr. 50 la caisse de 5 kg. franco.
Excellents raisins bleus du Tessin, se conservant longtemps. à 2 fr. 50; en envoyant le montant, 20 cent. de rabais.

Eicher, exportateur, Lugano.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse: 1 an, 9 fr. 6 m.
Etranger: 1 an, 9 fr. payable d'avance.
Prix du numéro
On s'abonne à tous les jours de poste

Si l'on voulait géoils, la Gruyère, à sa rédaction, re je suis, ipso facto, Je lui réponds La Gruyère, so indépndant.

Personnellement débarqué en Euro serait ou un homme complète ignorant Paul ou pour Jaco reaux, contre les Or, je ne suis mon confrère que

Ensuite, je ne plus du Fribourgo l'Union que de J serai de M. X. ou le jour où, à mon terprétant ou me me traiter comme

Dans ces condit du Fribourgeois.

Est-ce à dire qu Non point!

Je suis du parti Haute-Gruyère qu des paniers, prena paniers.

Il me disait : « pour des poires, d draient partager e en les observant, j partage va léser l donner une leçon, laient tout pour e tout en donnant u les plus forts, ou dedans.

> D'autres fois,

FEUILLET

PETTI

ÉM

Il se rendit aussitôt binet et ne le fit pas l

— Que désire mon rendu au visiteur son

— Monsieur, je vot mers, je suis à la rech cliente.

— Ah! fit le notair Puis avec un pen de

— A qui ai-je l'hor

— Quoique peu pro suis pas un Français;

à New-York, et je me

Le notaire s'inclina plus aimable.

— Alors, monsieur

— Ce matin, monsi de Margaine, Renseig

Mammès, je me rendi fois la ferme, et là, le

connaître la cause de

— Du reste, monsi

— C'est affreux!

— Oni, monsieur, a de la guerre.

— Le paysan n'a p